

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de la prévention des risques

**Arrêté du 5 avril 2011 portant nomination
à la commission des produits chimiques et biocides**

NOR : DEVP1108956A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,
Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles R.523-4 à R.523-7 ;
Vu l'arrêté du 17 février 2006 modifié portant nomination à la commission des produits chimiques
et biocides,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission des produits chimiques et biocides :
Au titre des représentants des associations de défense de la santé, des consommateurs ou de
l'environnement :

Titulaires

Mme Maryse Arditi, pilote du réseau risques et impacts industriels au sein de l'Association France
nature environnement (FNE).

Suppléants

Mme Gaël Durand, membre du réseau Santé – Environnement au sein de l'Association France
nature environnement (FNE).

Article 2

Le directeur général de la prévention des risques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui
sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports
et du logement.

Fait le 5 avril 2011.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la prévention des risques,
L. MICHEL